



PROGRAMME DE FORMATION

Responsable Unique de Sécurité (RUS)

Lieu	Sur votre site	Type de formation	Présentiel
------	----------------	-------------------	------------

Public	<ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes minimum • 10 personnes maximum • Personnel désigné à remplir la mission de responsable unique de sécurité 	Durée totale indicative	7 heures
--------	---	-------------------------	----------

Délai d'accès et modalités	1 jour sous réserve de fournir le pré requis ci-dessous et les documents administratifs nécessaires à l'inscription	Qualification du dispensateur de la formation	Formateur titulaire du SSIAP3 ou de l'AP2
----------------------------	---	---	---

Pré requis	Néant
------------	-------

Objectif	Connaître son rôle en tant que responsable unique de sécurité au sein d'un groupement d'établissement
----------	---

MOYENS TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Salle de formation permettant la réalisation de mises en situation • Ordinateur / Vidéoprojecteur (fourni par nos soins)

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	CONTENU	DUREE
Connaître les textes réglementaires en sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Evolutions règlementaires • Nouvel arrêté du type « M » et sa mise en œuvre dans les SDIS 	01h00
Connaître le rôle du RUS	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations du Responsable Unique de Sécurité • Rôle du Responsable Unique de Sécurité 	02h00
Connaître le fonctionnement des commissions de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement et attentes de la Commission de sécurité • Conduite d'une commission de sécurité en tant que « RUS » 	02h00
Gérer les documents administratifs	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue du Registre de Sécurité • Contrôles techniques obligatoires et le suivi des observations 	01h30

METHODE PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques avec support audiovisuel • Vidéos • Exercices de mises en situation de suivi des prescriptions d'un PV de commission



PROGRAMME DE FORMATION

Responsable Unique de Sécurité (RUS)

SUIVI ADMINISTRATIF

Le suivi de l'exécution de l'action est réalisée par :

- une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)

EVALUATION

Epreuve pratique

Mise en situation de suivi des prescriptions d'un PV de commission

00h30

SANCTION DE LA FORMATION

La sanction de l'action est réalisée par :

- une attestation de fin de formation (remise aux stagiaires contre signature)

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou stephanie.huet@sed-formation.fr

Tarif

- Intra entreprises : à partir de 750 € HT / session
- Pour une demande de devis nous contacter sur accueil@sed-formation.fr